
Michel Rocard : « L'avenir de l'Arctique est l'affaire de tous ses futurs usagers »

L'ambassadeur des pôles reproche au Conseil arctique de n'écouter que les pays riverains

Entretien

Nuuk (Groenland)

Envoyé spécial

Michel Rocard, ambassadeur des pôles, était à Nuuk, jeudi 12 mai pour assister à la réunion du Conseil arctique, un forum qui rassemble le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie et la Suède. La France dispose d'un siège d'observateur mais Michel Rocard critique la façon dont le Conseil se ferme aux acteurs extérieurs, comme l'Union européenne (UE) ou la Chine.

Vous parlez de cette réunion de Nuuk comme d'un non-événement sur la question de la gouvernance, pourquoi ?

Il ne sera même pas question de la candidature de l'UE au poste d'observateur parce que cela gêne. L'Arctique, disent les pays membres du Conseil, n'appartient qu'à ses riverains. Tandis que nous voulons ouvrir une discussion avec les usagers potentiels de la région. Tout le monde a en tête que dans moins de vingt ans, la moitié du commerce mondial pourrait emprunter les voies maritimes du pôle Nord. D'énormes sommes d'argent vont circuler. L'avenir de la région est l'affaire de tous ses futurs usagers.

L'idée d'un traité arctique, que vous aviez lancée pour réguler les activités, est enterrée ?

Le Conseil arctique en a beaucoup voulu à l'Europe d'avoir voté une résolution au Parlement euro-

péen qui va dans ce sens. De toute façon, aucun de ses membres ne veut entendre parler de cette idée. Il faudra donc créer des institutions spécifiques pour chaque grande question : la pêche, les risques de marée noire, l'organisation des sauvetages en cas d'accident, le financement des infrastructures.

Le Conseil arctique ne sait pas comment assumer la volonté dominante de cinq de ses membres [Canada, Danemark, Etats-Unis, Norvège, Russie] de faire du Conseil une coopérative de riverains en disant au reste du monde : fichez-nous la paix ! Et la vision qu'en a le reste du monde – et dont je suis un peu le porte-parole – est de dire que ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder. La mise en viabilité de l'Arctique et sa surveillance doivent se faire dans le cadre d'accords et d'une gouvernance internationaux.

Que suggérez-vous ?

Il faut imaginer un Conseil où siègent aussi les usagers de l'Arctique. Aujourd'hui, ceux qui ont un statut d'observateurs [France, Allemagne, Royaume-Uni...] sont ignorés dans les discussions. Le Conseil, s'il continue sur cette voie, va se disqualifier comme lieu de négociation des problèmes généraux de l'Arctique. Et nous devons donc chercher à faire émerger d'autres manières de discuter et d'autres enceintes pour régler les questions posées par l'exploitation croissante de la région. ■

**Propos recueillis par
Olivier Truc**